



Syndicat de l'enseignement  
de la région  
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare (Québec)  
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651  
Télécopieur : 450 455-0083  
Courriel : [presidence@servaudreuil.net](mailto:presidence@servaudreuil.net)  
Site Web : [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)



## Mot de la présidente

### Négociation : le point

Depuis le début de l'année scolaire jusqu'à la fin d'octobre, les pourparlers ont repris après deux faux blitz, soit un en mars 2020 et un en mai 2020. Deux fois, le Conseil du Trésor nous a menacés qu'il retirerait leurs offres si nous ne réglions pas. Jusqu'à maintenant, les offres du gouvernement sont toujours sur la table, elles ne se sont pas volatilisées, mais elles sont identiques à celles de décembre 2019, donc nettement insuffisantes pour améliorer nos conditions de travail. Nous avons bien fait de résister aux menaces en refusant de régler à rabais notre contrat de travail.

Depuis la fin octobre, nos négociateurs tentent de trouver des voies de passage pour amener la partie patronale à accepter nos demandes légitimes. Chaque fois, la réponse est négative.

Pour la baisse de ratios et la formation des groupes basée sur le nombre de plans d'intervention, la réponse est « non, il n'y aura aucune embauche de personnel enseignant dû à la pénurie. » La seule offre est pour les groupes à plus d'une année d'étude (GPAE) où ils accepteraient de bonifier l'enveloppe dédiée à ces groupes, d'environ 7 000 \$ de plus, pour un Centre de service de grosseur moyenne. Cela donnerait entre 500 \$ et 700 \$ de plus par GPAE annuellement. Notez comme moi que c'est une goutte d'eau dans l'océan.

Les solutions que nous avons amenées pour que la tâche soit moins lourde ont été refusées, encore une fois, car le gouvernement ne veut pas engager de nouveaux enseignants. Pourtant, pour les maternelles 4 ans, il va en trouver et en engager ! Le négociateur de la partie patronale a répété à plusieurs rencontres de négociation qu'il n'y aurait aucun ajout de personnel enseignant mis à part si on accepte leurs enseignants émérites. Pour ça, ils n'ont pas de pénurie ça a l'air ! Si nous acceptons les enseignants émérites, nous en aurions 400 pour la province, soit environ 4 pour notre Centre de services scolaire. Le négociateur est tellement tanné que nous revenions à la charge avec nos demandes d'ajout de personnel qu'il a mentionné qu'il n'y aurait plus de discussion sur aucune demande dans ce sens même si nous bloquons 50 ponts. À réfléchir...

Pour les services aux élèves, tout ce qu'ils offrent c'est l'équivalent de 5 à 10 millions dans des annexes. Ils n'étaient pas plus précis que cela pour le montant. Pour vous donner une idée, un montant de 10 millions équivaldrait à environ 70 heures de TES à se séparer entre nos écoles. Vous comprendrez que nous avons dit non à cette offre ridicule.

Donc, s'ils ne veulent pas ajouter du personnel, on pourrait croire qu'ils auraient eu de l'ouverture pour l'augmentation salariale des enseignants afin de rejoindre la moyenne canadienne ! La réponse est non. Encore un cul-de-sac. Pour le gouvernement, il ne peut subordonner le salaire des employés de l'État québécois aux employés des autres provinces. Ce sont des choix politiques. Les provinces n'ont pas les mêmes programmes et ne doivent pas se comparer, selon la partie patronale. Ils ne veulent pas non plus associer un règlement dans le cadre de l'équité salariale et des plaintes que nous avons déposées pour obtenir un nouveau rangement afin que notre salaire soit augmenté.

Le seul endroit où il y a des convergences, c'est le chapitre des griefs et de l'arbitrage. Tout comme nous, l'employeur veut améliorer le système des tribunaux d'arbitrage en éducation. C'est une bonne chose, mais ça n'améliorera pas votre quotidien.

(suite page 2)

DANS CE NUMÉRO :

➤ <b>Mot de la présidente - Négociation : le point (suite)</b>	2
➤ <b>Droits parentaux</b>	2
➤ <b>Engagements temps plein 2020-2021</b>	3
➤ <b>Assurance collective</b>	3
➤ <b>Le mouvement EVB</b>	4
➤ <b>Congé de cotisation syndicale</b>	5
➤ <b>Concours planificateur 2020-2021</b>	5
➤ <b>Prix de présence : gagnants</b>	5
➤ <b>Les Protections RésAut</b>	6
➤ <b>Encadrement des stagiaires</b>	7
➤ <b>Rabais pour les membres</b>	7
➤ <b>Action de mobilisation</b>	8



## Négociation : le point (suite)

Lors de la dernière réunion de négociation, le 24 novembre, les négociateurs ont demandé quelle était la suite des choses et le négociateur patronal n'a rien répondu si ce n'est de dire qu'il les rappellerait. C'est silence radio depuis le 25 novembre.

Notez que de leurs 90 demandes il en reste encore 40 sur la table dont : le décloisonnement de la tâche pour permettre aux directions de vous assigner à tout moment, que votre salaire soit sur une base hebdomadaire de 40 heures, éliminer l'annexe 47 qui oblige l'employeur à donner des services aux élèves et du soutien à l'enseignant, préciser que vous devez collaborer et ajouter des tâches à votre fonction générale, permettre la tenue de réunions à l'heure du dîner, inscrire que l'enseignant doit obligatoirement avoir fait telle ou telle intervention avant de demander du service, revoir la responsabilité en lien avec les PI afin que les directions puissent ne plus être obligées de quoi que ce soit en lien avec le PI, ajouter des motifs de dépassement du nombre d'élèves par groupe, etc.

Donc, après presque une année de négociation, il n'y a aucune ouverture, rien ne s'approche d'un règlement sur la table. Nous sommes dans des univers parallèles. La balle n'est pas dans notre camp. Le premier ministre dit que l'éducation est sa priorité, mais les conditions de travail des travailleurs de l'éducation ne le sont pas. J'imagine que sa priorité c'est de construire de belles écoles et de les rénover, un point c'est tout. Tout ce qu'il y a à la table des enseignants c'est l'équivalent de 40 millions alors que notre demande initiale s'élevait à 1,2 milliard. Nous avons diminué cette demande initiale pour la ramener à 3 % de la masse salariale, ce qui donnerait environ 270 millions pour les conditions de travail, mais les négociateurs refusent.

Le fond du problème selon moi, c'est que le gouvernement gère la pandémie et il semble se foutre de nos revendications et de nos moyens d'actions et de visibilité que nous tenons depuis plusieurs mois. Je pense qu'il va falloir bouger un peu plus pour faire réagir le gouvernement. Si on ne bouge pas, il ne se passera rien. Pendant qu'on fait du surplace, les membres continuent à vivre des difficultés au quotidien, on continue de voir des collègues qui tombent en maladie ou qui partent prématurément à la retraite. Nous traversons une crise depuis des années en sous-financement, malgré les promesses. Nos économistes démontrent que le gouvernement a la capacité de payer. Les services publics doivent faire partie de la solution et de la relance économique. Même la Banque du Canada confirmait que les investissements en éducation sont positifs pour la relance économique.

Ces temps-ci, nous tenons des assemblées du Conseil général des négociations de la CSQ pour réfléchir à comment mettre de la pression. Il faut un cran de plus. C'est bien beau la publicité, les entrevues, les conférences de presse, les actions d'éclat, mais force est de constater que ce n'est pas suffisant. Le gouvernement s'entête, à nous de le convaincre ou de le contraindre à améliorer nos conditions de travail avec une grande mobilisation.

Placez à votre agenda que le 26 janvier prochain, nous tiendrons une assemblée générale pour la recherche d'un mandat de grève. Notez que la recherche d'un mandat de grève est une action en soi. Nous soumettrons au vote une banque de journées de grève et un vote de ralliement.



Je vous souhaite des fêtes reposantes et revenez-nous en santé.

On vous attend en grand nombre le 26 janvier 2021 pour la prochaine assemblée générale!

Véronique Lefebvre, présidente

## Droits parentaux – Adoption du projet de loi n° 51 et modifications au Régime québécois d'assurance parentale

Le projet de loi n° 51 a été adopté par l'Assemblée nationale le 27 octobre dernier. La sanction de la Loi a eu lieu deux jours plus tard.

Les modifications législatives et la mise en vigueur de celles-ci concernent principalement les sujets suivants :

1. Bonifications des prestations du RQAP
2. Prolongation des périodes de prestations
3. Améliorations du régime pour répondre aux attentes et réalités des prestataires

Voici un résumé des bonifications des prestations du RQAP :

- ◆ Augmentation du nombre de semaines de prestations lors de naissances ou d'adoptions multiples;
- ◆ Incitatif au partage des semaines de prestations parentales ou d'adoption partageables;
- ◆ Ajout de semaines de prestations pour parent seul;
- ◆ Nouveau type de prestations : les prestations d'accueil et de soutien relatives à une adoption;
- ◆ Ajout de prestations exclusives à chacun des parents lors d'une adoption;
- ◆ Prestations lors du décès de l'enfant et assouplissement de l'exigence de vivre avec l'enfant pour avoir droit aux prestations.



Pour de plus amples renseignements sur les droits parentaux et la mise en vigueur des modifications quant à votre situation, veuillez communiquer avec votre syndicat.

Amélie Lapointe, vice-présidente

## Félicitations aux enseignantes et enseignants ayant obtenu leur poste à temps plein!

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Ces enseignantes et enseignants s'ajoutent à ceux de L'Informel de septembre 2020.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Claude Yvon	Musique	De Coteau-du-Lac
Deguire Katerine	Primaire	Marguerite-Bourgeois
Mohamed Nevine	Anglais	Cuillierrier/Sainte-Marthe/de la Riveraine/ des Orioles
Mouradian Megan	Anglais	Saint-Jean-Baptiste
Valbon Selma Aparecida	Musique	Des Étriers/À l'Orée-du-Bois
Vézina Angus Caroline	Musique	De la Samare/Léopold-Carrière



**alter ego**  
L'AVANTAGE CSQ

### Assurance collective de personne Mise en vigueur du régime Alter Ego

À la suite d'une décision du Conseil général (CG) en octobre 2018, la CSQ a entrepris un processus d'appel d'offres pour son régime d'assurance collective. Une campagne de consultation auprès de l'ensemble des membres de la CSQ s'est tenue durant l'année scolaire 2018-2019 afin de préparer le cahier de charges : nous vous avons informé de diverses façons et à plusieurs reprises afin que vous y participiez.

Une fois le cahier des charges analysé, les assureurs soumissionnaires devaient aussi répondre à certains critères :

- Avoir son siège social au Québec.
- Être une mutuelle ou une coopérative.
- Avoir la capacité financière d'accueillir un groupe de la taille de la CSQ.

Par la suite, les membres du comité de sélection élus au CG de décembre 2019 ont étudié les offres et ont sélectionné la soumission la plus avantageuse. Celle de SSQ Assurance a été retenue.

C'est ainsi que du 9 novembre au 4 décembre 2020, vous deviez vous inscrire et choisir vos protections pour éviter de vous retrouver avec des protections octroyées par défaut.

Ce processus est maintenant terminé et la mise en place du nouveau contrat d'assurance collective débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour toutes questions concernant le régime Alter ego, veuillez communiquer avec Amélie Lapointe, vice-présidente au SERV, par téléphone au 450 455-6651 ou par courriel à [amelie@servaudreuil.net](mailto:amelie@servaudreuil.net) ou avec SSQ

## Le mouvement EVB se renouvèle !

### Nous passons encore plus de la parole aux ACTES !



D'abord, permettez-moi de nous présenter !

Nous sommes les enseignantes siégeant au comité EVB au SERV :

Shanna Stever, école José-Maria (responsable locale)	Cynthia Bilodeau, école La Perdriolle (membre du comité EAV-CSQ)	Amélie Léveillé, école Marguerite-Bourgeois	Marie-Hélène Ménard, école de la Riveraine
			

En ces temps difficiles de pandémie, nous croyons qu'il est plus que nécessaire de véhiculer par vos gestes, les valeurs d'**écologie, pacifisme, solidarité et démocratie** qui sont chères au mouvement.

Après plus de 30 ans à œuvrer dans le domaine de l'éducation à un avenir viable, le réseau des Établissements Verts Bruntland (EVB) avait tout de même besoin d'un vent de renouveau.

1. **L'adhésion au mouvement est maintenant GRATUITE;**  
(Auparavant, un frais d'environ 100 \$ était demandé à chaque établissement.)
2. **Une image neuve, rafraîchie et dynamique a été élaborée par une firme de publicité;**
3. **Il sera maintenant usuel de nommer que votre établissement « Passe de la parole aux ACTES (Actions Collectives en Transition Écologique et Sociale !) » plutôt que votre établissement est EVB;**
4. **Une certification ACTES sera offerte pour compter l'empreinte écologique de votre établissement et tendre à l'améliorer avec le partenaire Éco-Écoles;**
5. **Du financement exclusif aux écoles faisant partie du mouvement est disponible annuellement par la fondation Monique Fitz-Bach.**

Avant...	Après...
	

N'hésitez pas à contacter l'une d'entre nous pour rejoindre le mouvement et passer de la parole aux ACTES.

Nous vous invitons à visionner la vidéo avec le lien suivant: <https://youtu.be/9lzXNV3IxlA>



*Cynthia Bilodeau*  
Enseignante de 5<sup>e</sup> année à la Perdriolle  
Membre du comité EVB local  
Membre du comité EAV à la CSQ



## Congé de cotisation syndicale

Lors de l'assemblée générale du 30 septembre dernier, les membres ont voté en faveur d'un congé de cotisations syndicales.

Vous bénéficierez de ce congé de cotisation à la paie du 14 janvier 2021.

Véronique Lefebvre, présidente

## Concours planificateur 2021-2022



Comme chaque année à pareille date, nous sommes à la recherche de deux œuvres (photo, peinture, dessin, etc.) pour illustrer *L'Outil de travail quotidien* pour l'année scolaire 2021-2022. Cet outil est distribué aux enseignantes

et aux enseignants de notre syndicat chaque début d'année. Il n'y a pas de thématique précise pour vos œuvres, laissez aller votre imagination!

Pour participer à ce concours, vous devez nous faire parvenir vos photos, peintures, dessins ou autres ou même des œuvres de vos élèves, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2021, par courrier interne ou par courriel à [claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net).

Nous remettons une carte-cadeau d'une valeur de **cinquante dollars (50,00 \$)**, d'un commerce de la région de votre choix, aux personnes qui auront réalisé les œuvres choisies pour illustrer *L'Outil de travail quotidien* 2021-2022.

Jusqu'à maintenant, *L'Outil de travail quotidien* 2020-2021 a permis au SERV de remettre mille-cent dollars (1 100,00 \$) en dons aux organismes suivants : *Moisson Sud-Ouest*, *Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges*, *L'Aut'Journal*, *Centraide*, *Ligue des droits et libertés*, *Fondation Léa-Roback* et *Croix-Rouge*. D'autres dons seront offerts à d'autres organismes d'ici juin 2021.

Merci de votre participation.

Véronique Lefebvre,  
présidente



Et les  
gagnant(e)s  
sont...

### Gagnants des prix de présence lors des assemblées générales

Lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2020, les personnes suivantes ont remporté un montant de 50,00 \$ : Chanel Boucher, Nancy Bourgault, Nadine Lavoie, Frédérique Martin, Marie-Hélène Ménard, Marie-Josée Rathé et Jérôme Trifiro. À l'assemblée générale du 26 octobre 2020, les personnes suivantes ont remporté un montant de 50,00 \$ :

Mélanie Chartrand, Maude Chevrier, Marie-France Lavallée, Andrée-Ève Lefebvre et Carinne MacLean. Finalement, à l'assemblée du 23 novembre 2020, les personnes suivantes ont remporté un montant de 50,00 \$ : Chantale Lauzon, Natalie Ranger et Vincent Sauvé. Notez que les prix de présence qui sont remis lors des assemblées générales sont puisés dans la ristourne des Protections RésAut CSQ. Ils ne proviennent pas des cotisations syndicales. Le SERV obtient des ristournes depuis plusieurs années puisque chaque année, les membres choisissent les Protections RésAut CSQ comme assureur pour leur résidence et/ou leur automobile. Le SERV obtient un montant d'argent basé sur le nombre de nouvelles polices d'assurance émises, c'est ce qu'on appelle la ristourne.





Afin de souligner la 100 000<sup>e</sup> police d'assurance auto ou habitation qui sera vendue dans le régime **Les protections RésAut CSQ**, un prix principal de 2 000 \$ sera remis à l'heureux détenteur!

De plus, afin de remercier les assurés de leur fidélité, La Personnelle fera tirer 10 prix secondaires d'une valeur de 100 \$ chacun.

**Demandez une soumission**  
[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)

**Bonne chance!**



Centrale des syndicats  
du Québec

Partenaire de la CSQ



**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Aucun achat requis. Le concours est exclusif aux personnes admissibles au régime d'assurance de dommages «Les protections RésAut CSQ» souscrit auprès de La Personnelle qui sont les détenteurs d'une police d'assurance auto ou habitation qui a été achetée (incluant un renouvellement) auprès de La Personnelle jusqu'à la date et au moment (heure de l'Est) de la vente de la 100 000<sup>e</sup> police d'assurance auto ou habitation dans le cadre de ce régime. Un prix principal de 2 000 \$ (CAD) et dix prix secondaires de 100 \$ (CAD) seront remis sous forme de chèque. Une chance de gagner un prix secondaire par police détenue dans le cadre dudit régime. Le concours est en vigueur au Québec. Chaque personne gagnante devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique.

### 100 000<sup>e</sup> police CSQ cet automne !

- Deux prix pour les membres de la CSQ :
  - Prix principal de 2 000 \$ remis au détenteur de la 100 000<sup>e</sup> police d'assurance auto ou habitation.
  - Prix secondaires : lorsque la 100 000<sup>e</sup> police sera atteinte, LP fera le tirage de 10 prix de 100 \$ chacun parmi la base de données de tous les assurés.
- Un prix pour le syndicat :
  - Un chèque de 2 000 \$ sera également remis au syndicat du détenteur de la 100 000<sup>e</sup> police.

De plus, nous avons toujours la ristourne de 35\$ par police pour les nouvelles polices d'ici le 31 décembre. C'est vraiment le moment de demander une soumission!



Assurances auto, habitation et entreprise



## Décision prise par le comité d'encadrement des stagiaires

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV) a déposé une lettre de dénonciation, le 24 novembre, lors de la rencontre du comité paritaire de l'encadrement des stagiaires. Cette lettre dénonce la décision du CSSTL de ne plus permettre les libérations reliées aux stages. Nous avons rappelé à la partie patronale l'importance du rôle des enseignantes et enseignants associés dans la formation des futurs enseignants, que ces enseignantes et enseignants ont accepté ce rôle, et certains ont même débuté leur relation avec leur stagiaire dans les conditions qu'on leur a présentées en juin 2020, que la tâche de l'ensemble des enseignantes et enseignants s'est considérablement alourdie en raison de la pandémie et de la pénurie, etc.

Devant une fermeture complète de la part de l'employeur de permettre quelque libération que ce soit, nous avons dû réfléchir à une autre option. Exceptionnellement, pour l'année scolaire 2020-2021, les maîtres associés se feront rémunérés à 1/1000<sup>e</sup>, selon leur échelon, pour l'équivalent à 0.75 journée pour les stages 1 et 2 et 1,5 journée pour les stages 3 et 4. Le comité avait décidé de doubler le nombre de libérations afin d'amoin-

drir l'effet de l'imposition fiscale. Le CSSTL a modifié la proposition qui avait été acceptée en comité sans consulter celui-ci. De plus, on nous a assurés que si ces compensations causent un déficit dans le budget d'encadrement des stagiaires, il sera comblé par le CSSTL.



Nous sommes conscients que cette solution n'est pas la plus satisfaisante, mais en considérant la situation exceptionnelle que nous vivons, nous n'avions d'autres choix que d'accepter ce compromis, sans toutefois être d'accord avec l'annulation des

libérations. Sachez que le SERV continue à faire ses représentations aux différentes instances afin de faire connaître l'alourdissement de la tâche des membres du SERV causée, entre autres, par l'interdiction de toutes libérations.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Isabelle Gariépy  
Responsable du comité de l'encadrement des  
stagiaires



En présentant votre carte de membre syndicale,  
vous obtenez des rabais sur certains  
articles en magasin chez les marchands suivants :

Michael's : 15 %

Omer De Serres : jusqu'à 40 % de rabais selon les articles + bon rabais supplémentaire avec la carte Zone (gratuite).

Hamster - Éditions Vaudreuil : 15 %

Dollar en délire, Coteau-Landing : 15 %

La Ribouldingue : 15 % (renseignez-vous).

Bureau en Gros : 3 journées reconnaissance pendant l'année.

Musée de la guerre, Ottawa : entrée gratuite.

Hôtels de Québec : Hôtel Pur, Château Laurier, Royal William, JARO, Best Western centre-ville, Le Concorde, Ambassadeur, Universel, Le Dauphin.

Hôtels de Montréal : Le Château de l'Argoat, Lord Berri, Quality Hôtel Anjou, Le Jardin d'Antoine, Gouverneur Place Dupuis, Auberge Royal Versailles, Universel, Sandman, Le Nouvel Hôtel + Spa, Montréal Métropolitain.





# Action de mobilisation

## Venez décorer notre sapin extérieur aux couleurs de la négo!

**Quand :** Mercredi 16 décembre 2020  
à compter de 15 h

**Où :** au bureau syndical  
2239, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare



Nous vous accueillerons avec une boisson chaude, une bière ou un verre de vin ainsi qu'une collation, tout en respectant les règles sanitaires.

**Vous devez bien sûr porter votre masque.**



Inscription obligatoire auprès de  
Claudine par courriel à  
[claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net)  
avant le 15 décembre  
ou par téléphone au 450 455-6651



**L'Informel**

Éditeur : Véronique Lefebvre  
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre  
Collaboration: Cynthia Bilodeau, Isabelle Gariépy et Amélie Lapointe

